

Année académique 2025 - 2026

Département de la Santé et des Technologies Médicales

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 102 Méthodologie de la recherche et démarche critique			
Ancien Code	PAIR1B02	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/J/T/W/J/W/T/C/J/T/W/J/W/T/C/ ABI1020		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Gilly Tessadite MANSOURI (mansourit@helha.be) HELHa Jolimont Kévin SCIUTO (sciutok@helha.be) HELHa Mouscron HELHa Tournai - Salines Natacha LEPAGE (lepagen@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dès le début de la formation les étudiants doivent apprendre à faire des liens entre la pratique des soins et les données probantes.

Pour analyser la pratique infirmière, il est nécessaire de trouver et d'utiliser des publications qui contiennent les meilleures connaissances scientifiques disponibles.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C7 **Gérer les ou participer à la gestion des ressources matérielles et administratives?**

C7.1 Respecter les normes, les procédures et les recommandations de bonne pratique?

Compétence C10 **Se développer professionnellement?**

C10.3 Utiliser les résultats de recherche scientifique

Acquis d'apprentissage visés

C7. Gérer les (ou participer à la gestion des) ressources matérielles et administratives

C7.1 Respecter les normes*, les procédures* et les recommandations de bonne pratique

- 7.1.1 Identifier les sources des recommandations de bonne pratique

C10. Se développer professionnellement
C10.3 Utiliser les résultats de recherche scientifique
- 10.3.4 Utiliser des sources diversifiées et fiables

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR1B02A Méthodologie de la recherche, démarche critique des sources 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR1B02A Méthodologie de la recherche, démarche critique des sources 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiches descriptives de l'activité d'apprentissage. La note de l'unité d'enseignement est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiches descriptives d'activité d'apprentissage correspondantes.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de la recherche, démarche critique des sources			
Ancien Code	15_PAIR1B02A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI1021		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Tessadite MANSOURI (mansourit@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'unité d'enseignement 102: Données probantes et démarche critique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

C7 Gérer les ou participer à la gestion des ressources matérielles et administratives

7.1 Respecter les normes*, les procédures* et les recommandations de bonne pratique

Acquis d'apprentissage

- 7.1.1 Identifier les sources des recommandations de bonne pratique

C10 Se développer professionnellement

10.3 Utiliser les résultats de recherche scientifique

Acquis d'apprentissage

- 10.3.4 Utiliser des sources diversifiées et fiables

Objectifs du cours

- Rechercher des sources professionnelles ou scientifiques
- Distinguer les données probantes dans un ensemble divers de données
- Rédiger la bibliographie des sources selon les normes APA
- Utiliser un logiciel fiable de traduction
- Comprendre ou traduire le vocabulaire des statistiques
- Introduction à l'utilisation de l'IA

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- initiation à la recherche documentaire
- Normes APA
- Analyse critique d'un article
- Compréhension des données statistiques et des biais
- Utilisation IA
- Utilisation du catalogue PMB
- Utilisation des outils de traduction
- Rédaction de travaux écrits
- Visite du centre de doc

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux
Exercices individuels et de groupes
Travaux de groupes
Interventions d'experts externes

Dispositifs d'aide à la réussite

Travaux supervisés par les enseignantes
Mise à disposition d'outils sur la plateforme
Renvoi vers MANU

Sources et références

Sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Disponibles sur Connect ED.

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation repose sur une note de 20 points associant la participation aux travaux réalisés durant les différents cours ainsi qu'un travail de recherche documentaire.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100			Trv	100
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Q1: travail journalier. A savoir ; réalisation de travaux de groupes lors des séances de l'activité d'apprentissage de l'UE 102A à hauteur de minimum 75% et donc la réalisation de 3 travaux minimum. L'étudiant postera les travaux à la suite de chaque séance. L'étudiant qui poste les 4 travaux obtient une note de 20/20. L'étudiant qui poste 3 travaux obtient 15/20. La réalisation de moins de 3 travaux implique une note < à 8/20.

Il s'agit d'une UE qui se pense comme des activités pratiques pour lesquelles la présence est indispensable.

Q2 : (examens bis) : L'étudiant reposte le ou les travaux qui n'ont pas été réalisés en travail écrit individuel (consignes basées sur les consignes des travaux journaliers).

Q3: L'étudiant reposte le ou les travaux qui n'ont pas été réalisés en travail écrit individuel (consignes basées sur les consignes des travaux journaliers).

Tout travail vierge sera sanctionné par un PP.

Si aucun des travaux n'est posté l'étudiant obtient un PP à l'UE

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).